

**Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration de la  
Société québécoise pour la recherche en psychologie (SORP)**

**Tenue le lundi 23 octobre 2006 à 14 h**

**Membres présents** : Yvan Lussier, François Poulin, Sylvain Fiset, Lynda Methot, Thérèse Audet et Ginette Dionne.

1. Adoption de l'ordre du jour
  2. Adoption du procès verbal de la réunion du 18 mai 2006
  3. Suites au procès-verbal
  4. Bilan financier
    - 4.1. État des revenus et dépenses en date du 20 octobre 2006
  5. Remplacement de Geneviève Forest au CA
  6. Congrès 2007 :
    - 6.1. État de l'avancement des travaux
    - 6.2. Soumission des propositions de communications et de symposiums pour le congrès de mars 2007
    - 6.3. Questions du comité organisateur (représenté par Thérèse Audet)
  7. Informations relatives au concours pour le Prix Guy Bégin (2007)
  8. Informations relatives au concours pour le prix Adrien-Pinard (2007)
    - 8.1. Réception des candidatures
  9. Nouvelles du site Web
  10. Varia
  11. Date de la prochaine réunion
  12. Levée de la réunion
- 

**1. Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est proposé par Yvan Lussier. Adopté à l'unanimité.

**2. Adoption du procès verbal de la réunion du 18 mai 2006**

Le procès verbal de la réunion du 18 mai 2006 est proposé par Yvan Lussier. Adopté à l'unanimité.

**3. Suites au procès-verbal**

**Point 4** : Demande d'ISBN :

- Yvan a besoin d'une copie du programme du congrès 2006 pour finaliser ce point.

## **Point 5 : Bilan financier du congrès 2006 :**

- Sophie Gilbert va faire parvenir un bilan final du congrès à Ginette Dionne pour qu'elle puisse préparer les états financiers à ce jour.

### **4. Bilan financier**

#### **4.1 État des revenus et dépenses en date du 20 octobre 2006**

Le solde au compte de la SQRP est de 32 765.31\$. Le bilan financier détaillé du Congrès 2006 n'ayant pas encore été soumis, Ginette Dionne soumettra le bilan annuel à la prochaine réunion.

Compte tenu du solde élevé, Thérèse Audet propose d'envisager une réduction des frais d'adhésion pour les étudiants pour l'année prochaine. Ginette Dionne préparera des scénarios de réduction des frais pour que le comité puisse prendre une décision. Suite aux scénarios, le CA prendra une décision.

Ginette Dionne propose qu'un placement soit envisagé pour une partie du solde. Thérèse Audet propose qu'on vise un placement total de 35 000\$ pour éponger un éventuel déficit d'un congrès. Adopté à l'unanimité.

Comme un placement de 10 000\$ est déjà actif, Sylvain Fiset propose de faire un placement maintenant au montant de 25 000\$ en deux tranches, une de 15 000\$ et une de 10 000\$, encaissables en tout temps. Adopté à l'unanimité.

### **5. Remplacement de Geneviève Forest au CA**

Yvan Lussier propose d'attendre au printemps au Congrès 2007 pour remplacer Geneviève. Adopté à l'unanimité.

### **6. Congrès 2007**

#### **6.1 État de l'avancement des travaux**

Thérèse Audet présente l'état d'avancement des travaux en lien avec le Congrès 2007 :

L'Université de Sherbrooke a accepté de gérer les finances du Congrès, moyennant un financement direct de la Faculté ou de l'Université une visibilité qui rappelle la participation de l'Université à la tenue du Congrès. L'avance de 4000\$ (avance) a été déposée au compte du Congrès. Ce montant sera évidemment remis à la SQRP à la fin du Congrès. Les chèques pour l'inscription devront être faits à l'ordre de : « Université de Sherbrooke (Congrès SQRP 2007) »

Le contrat a été signé avec le Delta le 11 septembre 2006. Un dépôt de 1000\$ leur a été remis le 1<sup>er</sup> octobre. Le tarif pour les salles a été établi à : 1575\$. Le tarif pour les

chambres : 106\$ (+2\$ de taxe d'hébergement + TVQ et TPS) que ce soit en occupation simple, double, triple ou quadruple. Quatre-vingt-cinq (85) chambres ont été réservées.

Les coûts de l'inscription au congrès sont les mêmes que l'an passé :

- a. Membres étudiants (juniors) :
  - i. Pré-inscription (avant le 28 février) : 70\$ (inscription) + 15\$ (adhésion) = 85\$
  - ii. Inscription tardive (après le 28 février) : 85\$ (inscription) + 15\$ (adhésion) = 100\$
- b. Membres réguliers (seniors) :
  - i. Pré-inscription (avant le 28 février) : 115\$ (inscription) + 35\$ (adhésion) = 150\$
  - ii. Inscription tardive (après le 28 février) : 140\$ (inscription) + 35\$ (adhésion) = 175\$

La Faculté prêtera les services d'un technicien pour s'occuper de l'équipement informatique durant le Congrès. La Faculté prêtera aussi l'équipement informatique. Les panneaux pour affiches ont été réservés auprès de l'École de psychologie de l'Université Laval qui les prête gratuitement. Les services d'un déménageur ont été réservés pour aller chercher et ramener les panneaux à Québec (~1200\$).

Des ateliers pré-congrès se tiendront le vendredi après-midi précédant le Congrès. Choix entre deux possibilités : Intervenir efficacement auprès de personnes présentant un trouble bipolaire, présenté par Martin Provencher de l'Université Laval, ou Réadaptation en neuropsychologie, présenté par Pierre Nolin de l'UQTR. Les coûts des ateliers ont été fixés à :

- a. Étudiants
  - i. inscrits au congrès = 30\$,
  - ii. non inscrits au congrès = 45\$,
- b. Seniors
  - i. inscrits au congrès = 60\$,
  - ii. non inscrits au congrès = 85\$.

Le paiement pour les ateliers se fera séparément de celui qui sert à défrayer l'inscription au Congrès (bref, deux chèques).

L'horaire du Congrès est le suivant :

1. Vendredi 30 mars
  - i. 13h30-16h00 : Ateliers cliniques pré-congrès (avec inscription)
  - ii. 16h00-17h30 : 1<sup>ere</sup> séance d'affiches
  - iii. 17h30-19h00 : 1<sup>ere</sup> série de symposium
  - iv. 19h00-20h00 : Cocktail de bienvenue

Des dignitaires du Département, de la Faculté et de l'Université viendront accueillir et saluer les participants.

2. Samedi 31 mars

- i. 9h00-10h30 : 2e séance d'affiches
- ii. 10h30-12h00 : 2e série de symposium
- iii. 12h00-12h30 : Assemblée générale
- iv. 12h30-14h00 : Dîner
- v. 14h00-15h00 : Remise des prix Adrien-Pinard et Guy Bégin
- vi. 15h00-16h30 : 3e séance d'affiches
- vii. 16h30-18h00 : 3e série de symposium
- viii. 18h30- : Souper – soirée

Un humoriste (1 heure : ~1000\$) a été embauché pour animer le souper et un DJ sera présent pour mettre de la musique pour le restant de la soirée (~700\$). Le coût sera maintenu à un tarif peu élevé (20\$) pour favoriser la participation en grand nombre.

3. Dimanche 1<sup>er</sup> avril

- i. 8h30-10h00 : 4e série de symposium
- ii. 10h00-11h30 : 4e séance d'affiches
- iii. 11h30-12h00 : Remise des prix des meilleures affiches

Les dates importantes sont les suivantes :

- i. 11 janvier 2007 : Date limite de soumission de communications
- ii. 9 février 2007 : Avis d'acceptation ou de refus des propositions de communications affichées ou symposium
- iii. 28 février 2007 : Date limite pour pré-inscription au congrès (et inscription du 1er auteur pour voir son affiche retenue dans le programme)
- iv. 28 février 2007 : Date limite pour réservation de chambre au prix de groupe
- v. 30 mars au 1er avril 2007 : Congrès

Ceux pour qui le paiement n'aura pas été reçu en date du 28 février verront leur résumé éliminé du programme et la réservation de leur espace panneau annulée. Une seule affiche est acceptée par 1er auteur.

Un message sera envoyé via la liste Psychologie de la SQRP pour publiciser le Congrès 2007 et inviter les soumissions. Une affiche publicitaire sera confectionnée avec l'aide d'une agente de la Faculté. Cette affiche sera envoyée aux différents départements de psychologie ainsi qu'à certains autres organismes (Ordre des psy, entre autres).

Un plan de commandites a été établi et sera envoyé sous peu à des grandes entreprises de la région (Banques, etc.).

Les prévisions actuelles permettent d'envisager un budget équilibré.

## **6.2 Soumission des propositions de communications et de symposiums pour le congrès de mars 2007**

Il y aura 16 symposiums au total pendant le Congrès, 4 sur invitation (un par axe) et 12 sur soumission. Le 11 janvier 2007 est la date limite de soumission de communications, le 9 février 2007 l'avis d'acceptation ou de refus des propositions de communications affichées ou de symposium sera acheminé aux participants.

## **6.3 Questions du comité organisateur (représenté par Thérèse Audet)**

Thérèse Audet demande l'avis des membres du CA concernant quelques questions relatives au Congrès 2007. Il a ainsi été convenu que les personnes pourront s'inscrire sur place avec chèque ou argent comptant. Il a aussi été convenu que les soumissions doivent inclure des données préliminaires pour qu'elles soient évaluées et qu'il y aura une pré-évaluation sur papier des affiches avant l'évaluation sur place pendant le Congrès pour le concours de la meilleure affiche.

## **7. Informations relatives au concours pour le Prix Guy Bégin (2007)**

Thérèse Audet informe le CA que les noms des lauréats devront être fournis 15 jours avant le Congrès pour être inclus dans le programme.

Sylvain Fiset informe le CA que 12 articles ont déjà été reçus. Le comité évaluateur est formé des mêmes personnes que l'an dernier, Stéphane Cantin de l'Université de Montréal et Guylaine Côté de l'Université de Sherbrooke. Dès janvier les lauréats devraient être connus.

Sylvain propose de bonifier le prix Guy Bégin à 800\$. Adopté à l'unanimité.

Les frais de déplacements sont remboursés jusqu'à concurrence de 200\$ comme les années précédentes.

## **8. Informations relatives au concours pour le prix Adrien-Pinard (2007)**

Cinq candidatures ont été soumises pour le prix Adrien Pinard 2007. Yvan Lussier va faire parvenir aux membres du CA les CV des candidats. La décision sera prise à une date ultérieure.

## **9. Nouvelles du site Web – diffusion des procès verbaux**

Marquis Falardeau a modifié la page d'inscription en fonction des requis de cette année. Il lui reste cependant à créer une nouvelle page pour l'inscription de ceux qui ne voudront venir qu'aux ateliers (i.e., qui ne participeront pas au congrès). La page d'accueil du site sera mise à jour pour inclure toute l'information liée au Congrès 2007.

Lynda Methot propose que les procès verbaux se retrouvent en ligne seulement une fois qu'ils sont adoptés. Adopté à l'unanimité.

Lynda Methot demande si le texte des Règlements de la corporation sur le site web est conforme aux statuts de la corporation. Ginette Dionne va vérifier si ce qu'il y a sur le site est conforme au contenu du Livre de la personne morale.

### **10. Varia**

Yvan Lussier informe le CA qu'il va relancer Stéphane Bouchard à l'Université du Québec à Hull pour le Congrès 2008.

Lynda Methot souligne que le Congrès 2008 sera le 30<sup>e</sup> de la SQRP. Thérèse Audet propose que l'Université hôte détermine la meilleure façon de souligner cet anniversaire comme ce fut le cas lors du 20<sup>e</sup> à Sherbrooke. Adopté à l'unanimité.

### **11. Date de la prochaine réunion**

Yvan Lussier relancera les membres du CA à la fin janvier 2007 pour prévoir la prochaine réunion.

### **12. Levée de la réunion**

La réunion est levée à 16h00.